

Paris, le 29 novembre 2018

Les pharmaciens se mobilisent pour un OPCO Santé

Le 31 décembre 2018, **les vingt organismes paritaires collecteurs (OPCA)**, qui collectaient jusqu'à présent les fonds de la formation professionnelle, seront fusionnés en **onze opérateurs de compétences (OPCO)**.

Ces nouveaux organismes devront désormais assurer le **financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation**, aider les branches professionnelles à anticiper les **mutations technologiques**, les **besoins nouveaux en compétences**, leurs implications sur la **formation** et la sécurisation des parcours de salariés.

Les pharmacies d'officines souhaitent intégrer l'OPCO Santé afin que leurs activités et leurs spécificités soient prises en compte, comme en témoigne le récent sondage de l'USPO. Du 31 octobre au 5 novembre, l'USPO a consulté l'ensemble des pharmaciens et des salariés de l'officine. **Sur 1133 votants, les titulaires choisissent à plus de 95% l'OPCO de la santé et à plus de 97% pour les salariés.**

Ces nouveaux opérateurs doivent permettre de partager les informations, de renforcer la coordination dans les territoires de santé entre professionnels mais également avec les établissements de santé, et ainsi de répondre à la nouvelle organisation des soins et aux attentes des patients.

Certains syndicats tentent d'imposer le choix d'un autre OPCO entreprises de proximité et de ses salariés (PEPSS) dont les intérêts sont loin de la santé, et ce, sans aucune consultation des pharmaciens d'officine.

Les attentes spécifiques et légitimes de cette profession de santé, en termes de formation, d'apprentissage ou d'évolution professionnelle, seraient diluées par d'autres priorités et incomprises par la gouvernance.

L'USPO et les groupements s'interrogent sur la pertinence de ce choix incompatible avec les réformes du Gouvernement et notamment les mesures du « Plan santé 2022 ».

Le regroupement des OPCO doit être guidé par la cohérence et non par des intérêts particuliers, éloignés des préoccupations des professionnels de santé et des patients.

Gilles Bonnefond, Président de l'USPO
Christian Grenier, Président de Federgy
Laurent Filoche, Président de l'UDGPO
Pascal Louis, Président du CNGPO